la mise en vigueur nous permettra de réaliser la réduction du temps de service sous les drapeaux. »

Cela est bientôt dit. Tout de même, il faudra beaucoup de temps pour voter ces réformes, si brièvement formulées; plus longtemps encore pour obtenir que l'éducation nouvelle — si elle est vraiment réalisable — produise des résultats qui ne soient pas inférieurs à celle d'aujourd'hui. Dans tous les cas, l'état de l'Europe ne nous permet pas d'envisager, en ce moment, une réduction quelconque des effectifs instruits. Et j'affirme qu'aucun chef de gouvernement, soucieux de ses devoirs, ne pourra se placer à un autre point de vue. Je demande donc qu'on écarte toute déclaration à double sens visant à satisfaire des opinions opposées. Des paroles nettes, des actes droits, voilà ce que nous avons le droit de réclamer.

G. CLEMENCEAU.

# Chambre des Députés

## L'Election du bureau définitif

Paris, 4 juin.

C'est à peine si deux douzaines de législateurs sont présents quand, à deux heures, M. Clémentel, vice-président, ouvre la séance.

Les tribunes et les galeries publiques sont à peu près vides.

### ON VALIDE

La Chambre valide tout d'abord, sans débats, MM. Blanc (Hautes-Alpes), Duclaux-Monteil, Paul Bourely, Champetier, de Gailhard-Bancel, Jules Roche, Doizy, Demoulin, Charpentier (Ardennes), Debanne, J.-L. Breton, Mauger, J.-B. Morin, Albert de Mun, Auguste Le Beul (Finistère), Benninguier (Haute-Garonne), Le Rouzic, Guislain (Nord), *Abrami, Salembier* (Pas-de-Calais), Bonnevay (Rhône), Petitjean, Charles Leboucq, Charles Bernard, Albert Thomas, Peyroux (Seine-Inférieure), Delarue (Seine-et-Marne), Magniez et Roubé (Alger).

L'ordre du jour appelle l'ouverture du scrutin pour l'élection du président définitif.

Le scrutin est ouvert pour une heure à deux heures vingt. L'urne est déposée sur la tribune et confiée à la garde de M. Georges Chaigne, et le défilé commence aussitôt.

Le scrutin pour l'élection du président est clos à 3 h. 1/2. On vote pour l'élection des quatre vice-présidents. Le président annonce qu'il durera une demi-heure. Le scrutin pour l'élection des secrétaires, puis pour celle des questeurs ont lieu successivement.

La séance suspendue à 5 heures 41, est reprise à 6 h. 05.

### M. P. Deschanel élu

Le président fait connaître les résultats des votes.

Sont élus :

Président : M. Deschanel, par 411 voix.

Vice-Président : MM. Clémentel, 375 voix; Monestier, 336 voix ; Godart, 310 voix et Augagneur, 267 voix

Secrétaires : MM. Girod, 346 voix ; Le Cherpy, 337 voix ; Peytral, 330 ; Bouline, 309 ; Chevillon, 309 ; Ribeyre, 294 ; Peyroux, 291 ; Paté, 281.

Questeurs : MM. Marc Mathis, 381 ; Sarmande, 359 ; Jean Durand, 305.

La séance est levée à 6 h. 10

Séance vendredi, à 3 heures pour l'installation du bureau définitif et la suite des validations d'élections.

### Un incident dans les couloirs

Un incident assez vif s'est produit cet après-midi, dans les couloirs de la Chambre. M. Roubé, député d'Alger, apostropha en termes vifs le sous-chef adjoint du cabinet de M. Gauthier, M. le Moignic, à propos d'un incident électoral. M. Le Moignic lui tendit alors sa carte. Des voies de fait s'en suivirent. L'incident aura probablement une suite sur le terrain.

# M. Caillaux cité comme témoin EN ALLEMAGNE

Berlin 4 juin.

Le « Journal de Berlin à midi » annonce que M. Caillaux comparaîtra prochainement devant le tribunal de Berlin en qualité de témoin.

On se rappelle qu'au lendemain de l'assassinat de M. Calmette la revue berlinoise « die Aktion » fut confisquée pour avoir publié sur cette affaire un article que la police considéra comme une excitation au meurtre. L'auteur de l'article M. Pfemfert sera incessamment cité pour ce fait devant le tribunal correctionnel. M. Pfemfert a envoyé à Paris son avocat, M. Cruenspach, pour demander à M. Caillaux s'il serait prêt à venir éventuellement déposer au cours des débats. Une dépêche de M. Gruenspach annonçait, paraît-il, ce matin à M. Pfemfert que M. Caillaux aurait accepté.

L'article de l'« Aktion » contenait maintes félicitations à l'adresse de Mme Caillaux et posait sa conduite en modèle pour toutes les femmes dont l'honneur a été outragé.

# Les obsèques de M. Henry Roujon

Paris, 4 juin.

Les obsèques de M. Henry Roujon, membre de l'Académie Française, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, directeur honoraire de l'administration des Beaux-Arts, Commandeur de la Légion d'honneur, ont été célébrées aujourd'hui, au milieu d'une affluence considérable.

Une chapelle ardente avait été édifiée dans l'un des salons de l'appartement qu'occupait M. Roujon dans les bâtiments de l'Institut. C'est là qu'ont été prononcés les discours.

Le Président de la République, qu'accompagnait le général Beaudemoulin, est arrivé au Quai Conti un peu avant 11 heures. A sa descente de voiture, il fut reçu par MM. Viviani, ministre de l'Instruction publique et Jacquier, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux Arts, qui le conduisirent immédiatement auprès de Mme Henry Roujon et de M. Jacques Roujon, fils du défunt.

M. Raymond Poincaré prit place au premier rang de l'assistance, qui comprenait un grand nombre de personnalités appartenant au monde de la politique, des Arts et des Lettres. Tous les membres de l'Académie Française et des Beaux-Arts, actuellement à Paris, étaient présents. Les autres sections de l'Institut étaient également représentées.

La Grande Chancellerie de la Légion d'honneur était représentée par une délégation d'officiers en grande tenue.

LES DISCOURS

M. Viviani a pris le premier la parole.

Le ministre de l'Instruction publique a rappelé qu'il vit pour la dernière fois le secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, alors délégué par l'Académie Française, auprès du cercueil de M. Jules Claretie.

Il avait dû faire effort pour apporter ses derniers regrets au tombeau d'un confrère aimé :

« Les exigences de la politique nous obligeraient à lui acquitter un trop lourd tribut, poursuit M. Viviani, si elle avaient pu écarter de cette réunion funèbre le ministre de l'Instruction publique. Et la glorieuse maison au nom de laquelle je m'exprime ne m'aurait pas pardonné si je lui avais dérobé par mon silence le triste honneur de témoigner ici son chagrin. Elle se souvient qu'Henry Roujon lui a appartenu dès sa jeunesse et que Ferry, Lockroy et Léon Bourgeois l'avaient appelé près d'eux ; elle a gardé l'orgueil de ce fonctionnaire éminent et simple, juste sans rigueur et bon sans faiblesse, méthodique et enjoué, aimable et résistant. »

Puis MM. Maurice Donnay, directeur de l'Académie Française, et Dagnan-Bouveret, président de l'Académie des Beaux-Arts, qui lui succèdent, font l'éloge du confrère disparu, de l'écrivain et de l'artiste et rappelent la part active qu'il a toujours prise dans les travaux de l'Académie Française, en qualité de membre de la célèbre compagnie et comme secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

M. Georges Lecomte, président de la Société des Gens de Lettres, après avoir exprimé les regrets que lui cause la perte cruelle « d'un bon camarade, compagnon fidèle et sûr » analyse l'œuvre littéraire d'Henry Roujon et conclut :

« Elle est l'œuvre d'un écrivain curieux, cultivé, plein de tact et de mesure, indulgent et malicieux. Mais tout le cœur de l'homme bon, généreux, ardent, y rayonne aussi.

« C'est pourquoi nous qui avons eu le privilège de connaître et d'aimer ce compagnon charmant, nous ne pourrons jamais relire cette œuvre sans avoir, à certaines pages, où sont évoqués tant de beaux souvenirs et de chères figures, les yeux pleins de larmes. »

Enfin M. Antonin Mercié, au nom de la Société des Artistes Français, termine la série des discours, en rappelant les initiatives que prit Henry Roujon, en faveur des artistes comme directeur des Beaux-Arts.

Le Président de la République s'est retiré aussitôt après les discours. Puis le convoi s'est formé ensuite. Le char mortuaire disparaissait sous les nombreuses couronnes envoyées notamment par le Sous-Secrétariat des Beaux-Arts, la Société des Gens de Lettres, le « Temps », la Société des Architectes diplômés par le Gouvernement, la Société des Artistes Français, les Musées Nationaux, l'École des Beaux-Arts, etc.....

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Valentino, chef de division au sous-secrétariat des Beaux-Arts, Maurice Donnay, directeur de l'Académie Française, Dagnan-Bouveret, président de l'Académie des Beaux-Arts, Georges Lecomte, président de la Société des Gens de Lettres, Adolphe Brisson, président de la Critique Dramatique et Achille Laurent, greffier en chef à la Cour des Comptes.

Dans le cortège on remarquait les délégations de l'Orphelinat des Arts, de l'Ecole des Beaux-Arts, de la Société des Artistes Français et de la Société Nationale des Beaux-Arts.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Passy dans un caveau de famille.

**Le « Progrès du Nord » et « L'Avenir de Roubaix-Tourcoing » publient tous les jours une chronique inédite sur des questions d'actualité : scientifiques, économiques, d'assistance, etc..., etc...**

# Dernière Heure
(NOS DEPECHES)

# Le dénouement de la crise ministérielle SEMBLE IMMINENT

## M. Viviani à l'Elysée

Paris, 4 juin.

M. Viviani qui a vu, dans la journée, MM. Léon Bourgeois, Clémentel, Combes, Ribot, Doumergue, Briand, Caillaux, Peytral et Jean Dupuy, s'est rendu à l'Elysée, ce soir, à 7 heures.

Il a mis le Président de la République au courant de ses pourparlers et lui a demandé jusqu'à demain matin, pour donner sa réponse définitive.

M. Viviani, en effet, doit encore voir plusieurs personnages qu'il n'a pas encore eu le temps de rencontrer aujourd'hui. Il se propose de leur rendre visite demain

M. Viviani a quitté l'Elysée à 8 heures. De là, il s'est rendu aussitôt au ministère de l'Intérieur où il a eu une longue conférence avec MM. Malvy et Messimy.

## La combinaison probable

Paris, 4 juin.

M. Viviani a offert à M. Léon Bourgeois le portefeuille des Affaires étrangères. M. Léon Bourgeois ne lui a pas encore donné de réponse définitive, subordonnant son acceptation à un accord qui s'établirait préalablement sur la question du service militaire. On sait, en effet, que M. Léon Bourgeois est favorable au maintien du service de trois ans.

D'un autre côté, dans la conversation qu'il a eue avec M. Malvy, auquel il a demandé, dès qu'il fut chargé de constituer le Cabinet, de conserver le portefeuille de l'Intérieur et aussi avec M. Messimy, auquel il a offert le portefeuille de la Guerre, un accord était intervenu en ce qui concerne le programme du futur cabinet sur les bases suivantes : Il ne sera pas touché à l'heure actuelle à la loi de trois ans, *mais dès son premier contact avec la Chambre*, le Ministère annoncerait le dépôt prochain d'un projet relatif à la préparation militaire et aux réserves, projet dont l'acceptation serait de nature à préparer une diminution des charges militaires.

M. Léon Bourgeois ne fera connaître sa réponse que dans la matinée de demain. Si cette réponse est négative, elle n'aurait pas pour effet d'empêcher la constitution du ministère Viviani. Dans cette hypothèse, le nouveau président du Conseil se réserverait très probablement le portefeuille des Affaires étrangères. D'ores et déjà, M. Viviani peut compter sur la collaboration de M. Malvy, qui conserverait le portefeuille des Finances, de M. Messimy, qui recevrait celui de la Guerre et de M. Reynaud, qui conserverait le portefeuille de l'Agriculture.

M. Viviani compte également demander à M. Lebrun de conserver le portefeuille des Colonies. M. Albert Sarraut, dont il avait été question, a fait savoir qu'il préférait continuer son œuvre au gouvernement général de l'Indo-Chine.

C'est M. Jean Dupuy qui recevrait le ministère de la Justice. Le portefeuille du Commerce serait attribué à M. Thomson ; celui du Travail à M. Justin Godart, député du Rhône, qui vient d'être élu vice-président de la Chambre.

M. Viviani se propose d'insister auprès de M. René Renoult pour lui demander sa collaboration.

## Un portefeuille à M. Combes

Enfin, on assure que M. Viviani songerait à offrir à M. Emile Combes, soit le portefeuille de l'Instruction publique, s'il prenait celui des Affaires étrangères, soit le portefeuille du ministère de la Marine s'il gardait pour lui le portefeuille de l'Instruction publique.

Dans l'hypothèse où M. Léon Bourgeois n'accepterait pas le portefeuille des Affaires étrangères, c'est vraisemblablement M. Peytral qui deviendrait ministre de la marine.

## Le voyage en France des Municipalités étrangères

UNE VISITE A COMPIEGNE ET PIERREFONDS

Paris, 4 juin.

Les délégations des municipalités étrangères ont visité aujourd'hui Compiègne et Pierrefonds. Les invités de la ville de Paris ont été reçus à la gare du Nord par M. Sarraut, *directeur général de la Compagnie*, et à 8 heures le train partait. La locomotive était pavoisée aux couleurs des diverses nations. Un déjeuner était servi dans le train, et à midi on arrivait à Compiègne. Les excursionnistes se dirigèrent ensuite à travers la forêt de Compiègne à Pierrefonds et le retour à Paris eut lieu à 3 heures 30.

En cours de route, le lord-maire de Londres et le maire de Saint-Pétersbourg, et celui de Moscou, ont remis au président du conseil municipal de Paris, chacun une somme de 10.000 francs pour les pauvres de la ville de Paris, en exprimant encore une fois leurs remerciements et leur reconnaissance pour toutes les attentions dont ils sont l'objet.

*Ce soir*, à 8 heures, la municipalité de Paris offre, en l'honneur des municipalités étrangères et en présence du Président de la République et de Mme Poincaré, une grande soirée de gala.

## NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 4 juin.

L'IMPOT SUR LE REVENU AU SENAT

La commission sénatoriale de l'impôt sur le revenu, après avoir entendu M. Aymond, rapporteur ; MM. Ferdinand Dreyfus, Peytral, Ribot et Boudenoot, a adopté l'ordre du jour suivant : « La commission se déclare prête à examiner dans le plus bref délai, les articles 7 à 28 de la loi de finances, dont l'examen lui en est renvoyé par le Sénat. Elle charge son président de se consulter à ce sujet avec le président de la sous-commission des finances. »

## Un hydroaéroplane explose

DEUX TUES

Londres, 4 juin.

Un communiqué de l'amirauté publié à une heure avancée de la soirée, annonce d'après un télégramme de Porthmouth, que le commandant Rife et le lieutenant Cresswell ont été tués dans un accident survenu à l'hydroaéroplane n° 128. Une dépêche de Cowes donne, d'autre part, les détails suivants sur cet accident.

L'hydro-aéroplane 128 appartient à la station aéronautique navale de Calshot. Il évoluait aujourd'hui au large de Southampton, lorsqu'on le vit tomber. A peine l'appareil avait-il pris contact avec l'eau qu'une explosion se produisit. Plusieurs navires qui se trouvaient dans les parages se dirigèrent sur le lieu de l'accident. L'un d'eux, le steamer « Warden », put amener l'hydro à son bord ; le pilote Rife était encore attaché à son siège, le malheureux avait cessé de vivre ; quant au lieutenant Cresswell, il avait disparu dans la mer ; son corps a été retrouvé quelques instants après. On suppose que cet officier s'est noyé en sautant de l'appareil ou qu'il a été arraché de son siège. Les corps des deux victimes ont été transportés à Porthmouth par un torpilleur tandis que l'hydro était remorqué à Cowes.

## A l'« Officiel »

Paris, 4 juin.

Est nommé notaire à Saint-Amand (Nord), M. Mirland, en remplacement de M. Lefebvre,

*Est transféré à Berk-sur-Mer l'office* national de M. Berton, même département, dont M. Leflon était titulaire.

## Une mutinerie de relégués

Angoulême, 4 juin.

73 relégués du dépôt d'Angoulême, ont essayé, cette nuit, de gagner les toits et de s'évader après avoir percé le plafond de leur dortoir.

Une ronde de gardiens les a empêchés de mettre à exécution leur projet de fuite.

Sur l'ordre du directeur du dépôt, tous les mutins ont été enfermés en cellule.

# Les accords franco-italiens

Rome, 4 juin.

M. Barrère, ambassadeur de France à Rome, et le marquis de San-Giuliano, ministre des affaires étrangères, ont signé, à midi, à la Consulta, un protocole additionnel à la convention franco-italienne du 6 juin 1904, relative à l'établissement de voies ferrées entre Coni et Nice, Coni et Vintimille, et relative au doublement de la voie ferrée entre Menton et Vintimille.

Ce protocole modifie les articles 2, 8 et 9 de la convention du 6 juin 1904.

# Les événements du Mexique

LE BLOCUS DE TAMPICO

Mexico, 4 juin.

*Le général Blanquet, ministre* de la Guerre, annonce que les canonnières ont reçu l'ordre de mettre devant Tampico le blocus effectif pour empêcher les rebelles de recevoir des munitions. Il s'agirait d'arrêter le vapeur « Antilla » qui serait parti de New-York le 2 juin avec 500 tonnes de munitions et un aéroplane pour les rebelles.

# NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

## Autour du Congrès Sénatorial

### Un télégramme de M. Hayez, sénateur, au "Réveil du Nord"

M. Hayez nous communique la dépêche suivante qu'il vient d'adresser au rédacteur en chef du « Réveil du Nord » :

« Dans le compte rendu du Congrès, vous me faites, pendant la déclaration de Dron, prononcer des paroles que je n'ai pas prononcées. Je n'ai ni demandé la parole, ni parlé ; je me suis borné à acclamer la candidature de Dron.

« Signé : HAYEZ, sénateur ».

# LILLE

## Le Congrès de l'A. G. DES P. T. T.

LA PREMIERE SEANCE DE TRAVAIL

Hier matin les congressistes se sont réunis au nombre de 200 environ, en la salle des Sociétés Lilloises. C'était là leur première réunion de travail.

M. Subra, ancien secrétaire général de l'A. G., présidait. A ses côtés avaient pris place Mme Le Croisette, déléguée anglaise ; MM. Tintignac, secrétaire général de l'A. G. ; Liégeois-Six, adjoint au maire de Lille ; ainsi que des délégués des agents des contributions indirectes de la Fédération et des ouvriers des tabacs.

M. Subra le premier prit la parole pour remercier les notabilités présentes et constata avec joie la prospérité de l'A. G.

Les délégués italiens et anglais, ainsi que des agents des contributions indirectes, de la fédération, des ouvriers des tabacs, montèrent à la tribune pour saluer l'œuvre des syndicats français.

Ces divers orateurs furent tous très applaudis.

Puis M. Tintignac, secrétaire général de l'A. G., fut invité à exposer ses idées sur la situation passée et présente de l'A. G.

L'orateur se lança tout aussitôt dans des considérations sur les revendications présentées par les postiers.

M. Tintignac critiqua la commission sénatoriale des finances qui s'opposa à la réalisation des quatre cinquièmes de la réforme proposée pour l'augmentation des salaires, qui, on le sait, avait été votée par la Chambre.

Ce discours fut salué d'un tonnerre d'applaudissements.

Après quoi, les congressistes passèrent à la discussion de différents points de l'ordre du jour. La conversation fut animée pendant un certain temps, et elle se termina par le vote à l'unanimité de la radiation de l'A. G. de M. Pogis, secrétaire du groupe d'Alger, qui, en avril dernier, écrivit une lettre au directeur général des postes d'Algérie et dans laquelle il blâmait certaines fautes commises par ses collègues.

Et la réunion prit fin sur ce vote. Il était midi.

GROUPEMENT DEPARTEMENTAL DES FONCTIONNAIRES DE L'ETAT

Les Associations de fonctionnaires de l'Etat, des départements et des communes, ont décidé, à Lille, le 4 juin, la création d'un groupement départemental.

Etaient représentés : les préposés de la manufacture des tabacs, allumettes, etc., les chimistes du ministère de l'intérieur, des douanes, la police lilloise, le conseil fédéral de police de France et des colonies, l'octroi, l'association professionnelle de Lille, la fédération des amicales de France et des colonies, les employés de perception, les amicales de l'enseignement technique, les services pénitentiaires, association générale, l'association générale des poids et mesures, l'union générale des douanes sédentaires, les adjoints techniques des ponts et chaussées et les employés de Préfecture.

## A l'instruction

— Voler une bicyclette est un acte passible de la correctionnelle, tel est l'avis de M. Delelé, qui renvoie Edouard De Vlieger, 26 ans, devant le Tribunal correctionnel, audience du 13 juin. De Vlieger avait volé la machine de M. Maurice Legrand.

— Les trois détrousseurs de la femme galante, Marie Isambourg, François Vanhorenbeck, 21 ans, demeurant rue des Robleds, 50 ; Georges Bekaert, 28 ans, en tulle et Albert Amorie, 29 ans, journalier, rue Jacques-Lefebvre, 12, comparaîtront à cette même audience. Ils avaient, on s'en souvient, assailli la femme Isambourg, après l'avoir attirée dans les remparts près de la Porte de Gand et lui avaient volé tout son pécule, soit 38 sous.

— Charles Peeters, 27 ans, manœuvre de maçon, demeurant rue des Postes, 207 ; Hector De Greeve, 45 ans, forgeron, rue de Wazemmes, 151 ; Albert Beaussart, 23 ans, cordonnier, rue des Sarrazins, 63 ; Jean Dierickx, 31 ans, cimentier, rue Magenta, 33 bis, volèrent la baladeuse de M. Hugo, pour dérober des pulvérisateurs en cuivre d'une valeur de 1.800 francs, chez M. Kestner. Cette façon d'agir, les amènera, le 13 juin prochain, devant le Tribunal correctionnel.

DANS LES AIRS

L'escadrille 11 de Valenciennes, qui était partie de Valenciennes pour Dunkerque, est revenue aujourd'hui à Lille. Elle se compose de deux avions, montés, le premier, par le sergent Pommier, avec comme lieutenant observateur, Bunéatte, qui a atterri à Ronchin à 7 heures ; il a été remisé dans le garage de M. Césure ; l'autre, par le lieutenant Levasseur, avec comme observateur, le lieutenant Terneyre, qui a atterri à 7 heures 20 à Seclin. Ces deux avions sont des biplans Voisin. Ils repartiront demain à 6 heures.

FEDERATION DES AMICALES LAIQUES PUBLIQUES DE LILLE

L'excursion à Versailles

Les excursions de la Fédération des Amicales obtiennent chaque année un succès de plus en plus vif ; celle de dimanche prochain à Versailles dépassera sans aucun doute celui de ses devancières : plus de deux mille cent membres de nos Amicales laïques se sont fait inscrire pour participer à cette belle excursion d'un jour, permettant la visite du plus beau château de France.

Les excursionnistes sont invités à retirer, dans la journée du samedi 6 juin chez la personne où l'inscription a été faite, leurs tickets de chemin de fer accompagnés du programme et de l'insigne de l'excursion, des plans détaillés et de la pochette de cartes postales illustrées de Versailles.

Le programme remis à chaque excursionniste donne tous détails quant aux heures de départ et de retour des trains spéciaux.

UNE STATUE A JEANNE MAILLOTTE

Nous apprenons qu'une organisation est sur le point de se constituer dans le but d'ériger place aux Bleuets, une statue à Jeanne Maillotte, héroïne de notre cité.

Cette œuvre serait confiée à notre concitoyen, le sculpteur Géry Déchin.

Désireux d'encourager tout ce qui peut rappeler les souvenirs de notre histoire locale et contribuer à l'embellissement de la ville, le syndicat d'initiative « Les Amis de Lille » a voté une première subvention de 200 francs. Ce groupement espère que ce geste généreux servira d'émulation à la population lilloise pour mener à bien cette heureuse initiative.

LE SERVICE TELEPHONIQUE

Nous recevons depuis quelque temps de nombreux correspondants lillois des réclamations de plus en plus vives contre la façon dont le service des téléphones est assuré.

Dans certains quartiers, il faut attendre près d'un quart d'heure pour obtenir une réponse, et des heures parfois pour obtenir les communications les plus simples.

Si cet état d'anarchie se prolonge, nous en ferons l'objet d'une enquête.

Feuilleton du 5 juin — 73

# Cocorico

*Grand Roman Patriotique*

DE

R. FLORIGNI ET CH. VAYRE

Minna haussa les épaules :

— Ne jouons pas sur les mots. Tu es le prince de Schwartz, et ton frère Ludovic, quoique bâtard, c'est aussi un Schwartz, puisqu'il est le fils de ton père. Le même sang coule dans vos veines... mais vous n'avez pas la même mère, et c'est pourquoi, malgré tout, vous serez toujours ennemis. Cependant, vous n'en êtes pas moins deux Schwartz...

Ludovic ou Wilhelm ne répondit pas. Curieusement, il regarda fixement Minna, qui soutint sans broncher ce regard. Puis, d'une voix tranchante, le comte de Waldorf dit:

— Que je sois Ludovic ou Wilhelm peu importe ! Je suis ce que je veux être, ce que je dois être, Minna Wolfang, et vous êtes la dernière personne qui saurez la vérité.

— Pourquoi ?

— Parce que, à Ludovic comme à Wilhelm, vous avez menti. Vous avez trahi tour à tour l'un pour l'autre, [illegible]

Ecoute, Wilhelm, je comprends ta méfiance à mon égard. Non seulement je ne te reproche pas tes soupçons, tes paroles blessantes, mais encore je les approuve. Tu as tort de me redouter, d'être sévère envers moi. Oui, j'ai voulu te trahir ; oui, j'ai voulu être la femme de ton frère. Mais pourquoi cette trahison ? Parce que tu semblais faire fi de moi, vouloir me reléguer dans l'ombre.

« Tu m'accuses d'avoir été intéressée, ambitieuse, d'avoir à tout prix voulu devenir une princesse de Schwartz. C'est vrai. Mais pour qui ai-je voulu ce titre, la richesse ? Pour moi ? Allons donc ! Tu sais bien que lorsque je t'ai connu, lorsque je t'ai aimé, tu étais pauvre, déshérité, et que ton avenir s'annonçait le plus misérable du monde. Cela a-t-il modifié mes sentiments ? T'ai-je été fidèle dans les mauvais jours ? Tu ne réponds pas... Soit, je répondrai pour toi !

« Wilhelm Schwartz, je t'ai aimé ardemment, sincèrement, pendant plusieurs années, n'attendant rien de toi, vivant de ta vie, liée à toi pour le bien comme pour le mal, dans le bonheur comme dans l'adversité. Mais un fils nous est né... ton fils... le mien. Et c'est pour ce fils que je suis devenue celle que je suis...

« Ta fortune ? ton titre ? ce n'est pas pour moi que je les veux... et tu le sais bien ; c'est pour lui, c'est pour notre fils, qui n'a pas encore de nom, qui vit en Suisse, loin de ses parents dont il ignore le vrai nom, et qui, si nous venions à mourir, ne serait qu'un pauvre bâtard que l'assistance publique serait obligée d'élever.

Ludovic ou Wilhelm interrompit Minna.

— Il n'est pas question de cet enfant, Minna Wolfang. Pour la dernière fois, que voulez-vous au comte Waldorf ?

A cette question, Minna répondit par une autre question :

— Vous voulez absolument, mon cher Wilhelm, être encore Ludovic Dortailles ? Soit, gardez ce personnage, puisque cela vous plaît. Nous verrons si vous resterez jusqu'au bout de cet entretien celui que vous prétendez être. Au surplus, cela ne me gêne nullement pour la communication que j'avais à vous faire. Ecoutez-moi attentivement, je vous prie.

Cette recommandation était pour le moins superflue. Le comte de Waldorf était tout oreilles.

— Mon cher Ludovic, puisque vous êtes Ludovic, vous savez combien je vous ai aimé. Lorsque j'ai vu que Wilhelm me repoussait, refusait de donner un nom à mon enfant, je suis allée vous trouver, je vous ai offert mon amour, le moyen de réduire à l'impuissance votre ennemi, d'être le seul, l'authentique prince de Schwartz. Rappelez-vous notre entrevue au pied de la tour Julius. Votre frère avait enlevé vos amis, leur avait persuadé qu'il était Ludovic.

« A ce moment vous m'avez dédaigneusement repoussée. Vous ne pouviez m'aimer, ayant le cœur plein de votre fiancée, Hélène Malherbe, à qui vous gardiez jalousement votre foi. Vous vouliez rester digne d'elle, de son amour. Je ne me tins pas pour battue. Et puisque vous ne vouliez pas être à moi, je résolus que vous ne seriez jamais à celle que vous aimiez...

« Le hasard me servit admirablement. Il fit que, à bout de ressources, votre fiancée, en quête d'une place de dame de compagnie, vint justement s'adresser à moi, sous un faux nom. Je la pris à mon service et la comblai de joie en lui annonçant que j'allais me réfugier en France. J'ignorais alors qu'Hélène Malherbe prévoit sur elle les plans volés par le prince de Schwartz.

Le comte de Waldorf tressaillit. Ironique, Minna demanda :

— Je ne vous ennuie pas ?

— Continuez, dit froidement le comte qui s'était ressaisi.

— Le hasard, toujours, me fit découvrir que mademoiselle Malherbe et moi nous nous intéressions au sort des deux Schwartz emprisonnés pour crime de lèse-majesté, et il ne me fut pas malaisé de découvrir le vrai nom de mademoiselle Malherbe et ses sentiments qui, chose étrange, n'étaient pas du tout des sentiments affectueux, ainsi que je le supposais, pour son ex-fiancé.

« Trompée par les apparences, abusée par les événements, Hélène Malherbe croyait que vous, Ludovic Dortailles, vous étiez un traître, que vous aviez assassiné son frère et que vous n'aspiriez qu'à une chose : prendre la place de Wilhelm Schwartz, mais non pas pour servir votre pays, pour, au contraire, vous enrichir des dépouilles de votre frère et devenir, sous le nom de prince de Schwartz, un véritable Allemand tout dévoué à Sa Majesté.

« Hélas ! Ludovic, je dois vous faire un aveu. Emportée par ma haine pour Wilhelm et par mon amour pour vous, j'eus l'atroce courage de laisser votre fiancée dans son erreur, de vous noircir à ses yeux et de vous représenter comme un lâche renégat, cupide, intéressé, ambitieux, et qui préférait cent fois être un riche Allemand qu'un pauvre Français, se moquant pas mal de la France. Je sais que ma conduite fut abominable. Me la pardonnerez-vous jamais ?

Les paupières baissées, pâle, impassible, le comte de Waldorf ne bougea pas. Minna Wolfang continua :

— Ce qui est plus abominable encore, Ludovic, c'est que, non contente d'avoir capté la confiance de cette admirable créature, j'arrivai à lui persuader que moi aussi je vous haïssais et que mon plus vif désir était de me venger de vous. Elle s'enthousiasma pour mes projets, voulut être de moitié dans ma vengeance. Et, dès lors, toutes deux, devenues amies intimes, nous n'eûmes ni repos ni trêve jusqu'à ce que nous vous ayons découvert, vous cherchant en France, en Allemagne, un peu partout...

« Nous commencions à désespérer, lorsque ce hasard — qui, décidément est pour nous — me fit vous rencontrer tantôt, comme vous sortiez de votre hôtel. Vous avez croisé un journaliste, un de vos anciens camarades que vous n'aviez pas salué. La fortune, sans doute, a fait dédaigner ce compagnon de misère, qui s'est épanché en paroles et en menaces et a confirmé ma supposition.

« Un instant j'avais douté que ce fût vous que je venais de voir. Votre ex-camarade le journaliste m'a persuadée que je n'avais pas commis d'erreur. Nous étions deux à avoir reconnu, sous le comte de Waldorf, l'ex-reporter Ludovic Dortailles. Vous devinez la suite. J'ai couru tout de suite renseigner ma chère amie Hélène Malherbe. Et toutes deux nous avons résolu de venir vous surprendre demain matin ici.

Elle fit une pause.

— Je vois que cela ne vous étonne guère. Evidemment, maintenant que vous êtes prévenu, vous prendrez vos dispositions, et demain, Hélène et Minna, les deux inséparables, trouveront l'oiseau envolé. Je vois comme un sourire au coin de vos lèvres. Je gage que j'ai deviné votre pensée. Mais je vois aussi se contracter votre front.

« Vous vous demandez pourquoi j'ai trahi la confiance d'Hélène et comment il se fait que je vienne vous informer de nos projets...

« Vous allez tout comprendre et pourquoi ayant cessé de vous aimer, je [illegible] quement dans votre passé. Comme nous étions avec Hélène en train de combiner par quel moyen nous allions vous venger définitivement et cruellement de vous, quelqu'un est venu chez mon amie. Je ne vous ferai pas languir. Ce quelqu'un n'est autre qu'Henri Malherbe.

— Le mort ! s'écria le comte Waldorf, pâlissant et en proie à la plus vive agitation.

— Le mort, ricana Minna, est bien vivant ! Ah ! les gens que vous tuez se portent assez bien, mon cher. Mais ne m'interrompez pas, ne me troublez pas, et prêtez-moi encore, je vous prie, toute votre attention. La présence de ce revenant m'avait contrainte à me retirer. Le frère et la sœur, tout à la joie de se revoir, après de touchantes effusions, se racontaient leurs aventures. Ils étaient si occupés d'eux qu'ils m'avaient oubliée. Cela me permit de rester longtemps dans la pièce voisine et d'entendre ce qu'ils se disaient.

« C'est ainsi que j'appris que, pas plus tard que demain, Hélène serait accompagnée dans la visite qu'elle voulait vous faire de son frère et d'un certain Anglais, ami et sauveur de Malherbe, un lord extravagant et riche à millions et qui me semble très épris de votre chère fiancée, si j'en juge par le trouble qu'il manifesta à plusieurs reprises dans le courant de la conversation.

« Vous m'avez écoutée ? Oui... Bien. Logiquement, puisque à présent je ne vous aime plus, — vous ai-je dit que je vous haïssais ? non ? eh bien ! je vous le dis, — je devrais laisser faire ces gens-là, qui me vengeraient de vous. Ils sont trois qui vous [illegible] : le frère, qui vous croit son meurtrier, la sœur qui vous croit infidèle et renégat, et l'Anglais qui n'aspire qu'à vous supprimer pour pouvoir faire sa cour à votre belle Hélène...

(A suivre.)